



Compte-rendu de la réunion Plénière du Conseil de Quartier Branly – Boissière du 19 juin 2025



19h00
Préau de l'école élémentaire Nanteuil
13 rue de Nanteuil

Elus et autres personnes invitées :

Catherine SERRES, Conseillère municipale missionnée aux passerelles de cultures, Elue du quartier

Philippe LAMARCHE, Adjoint délégué aux finances, Elu du quartier

Nassera Définel, Adjointe déléguée à la vie des quartiers, aux antennes de quartiers, à la médiation et à la démocratie locale

Julien COZELIN, Responsable de secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne

Eva GUTJAHR, Chargée de développement social des quartiers, Antenne Vie de Quartier Jules Verne

Léo PIEDNOEL, Chargé de mission à la Démocratie Participative, Direction Citoyenneté et Vie des Quartiers

Habitantes et habitants présents : 62

Si vous souhaitez nous contacter pour toutes vos questions ou observations, écrivez à : CQBB93@gmail.com

Retrouvez-nous sur :

- notre page Facebook : [Conseil de Quartier Branly Boissière](#)

- notre compte Twitter : [@cqbb93](#)

Les compléments, modifications ou réponses intervenus depuis la réunion sont signalés en italique.

ORDRE DU JOUR

1. PAROLE AUX HABITANTS	2
A. Propreté et salubrité.....	2
B. Places de vélos	3
C. Ecole Odru	3
D. Rue Sankara.....	3
E. Commerçants de la ZAC.....	4
F. Différents travaux dans le quartier	5
G. Jardins ouvriers.....	6
H. Circulation, stationnement et voitures ventouses	6
I. Mendicité	6
J. Plaine de jeux Jules Verne	7
K. Déjections canines.....	7
L. Mosquée.....	7
M. Nature en Ville.....	7
N. Vibrations	8
O. Régie de l'eau	8
P. Autour de la ZAC	8
Q. Elus de quartier	8
R. Plan arbres	9
S. Groupe scolaire Méliès :	9
T. Bar O'Bitoque	9

La séance débute à 19h10

FRédéric Marion remercie les participants. Il présente la réunion et les représentants de la Ville. Véronique sera l'animatrice de la réunion et FRédéric le secrétaire.

FRédéric rappelle que le Collectif d'Animation du CQBB est constitué d'habitants bénévoles, indépendants de la Ville et de tous partis ou mouvements politiques. Le Collectif d'Animation organise les Plénières du Conseil de Quartier. Il est également en lien avec les structures de la Municipalité (élus thématiques, Antenne, Services...) pour faire remonter des problèmes ou des souhaits habitants, et redescendre des décisions ou informations de la Ville.

Il appelle les habitants, qui souhaitent s'investir dans le quartier, à intégrer le Collectif.

Actuellement, le Collectif d'Animation est constitué de :

Mesdames Nathalie BANEUX, Régine BLANQUET, Mireille DARIDAN, Véronique HUMBERT, Cléo d'OREFICE, Jacqueline REMI.

Messieurs FRédéric MARION, Henri RETAILLEAU.

1. Parole aux habitants

Après avoir remercié les participants et les organisateurs de cette Plénière, Philippe Lamarche explique qu'il va essayer de répondre à un maximum de questions, mais la liste qui lui a été envoyée par le Collectif d'Animation comprenait 15 pages de questions...

Précisions du Collectif : pour chaque question, nous reprenons une partie de son énoncé, à laquelle Philippe Lamarche répond. Toutes les questions complètes, telles qu'envoyées par les habitantes et habitants, sont en annexe de ce CR.

Les questions sont entre guillemets et italique « xxx ». Le [...] représente des parties de la question qui n'ont pas été reprises dans le CR pour l'alléger.

Par ailleurs, nous avons essayé de classer un peu les questions selon les thèmes, car beaucoup de questions se recoupaient.

A. Propreté et salubrité

« [...] Depuis 2022, des poubelles restent tout le temps stockées à côté du banc public, rue Edouard Branly et croisement avec bd de la Boissière, en face sortie métro [...] Serait-il possible de demander aux propriétaires d'enlever leurs poubelles après passage ou de les verbaliser, ou autrement d'aménager une zone de manière à ne pas les voir. Soit en enlevant un bac à mauvaise herbe ou autre solution. ».

Philippe Lamarche répond que le nettoyage des rues et le ramassage des déchets dépendent de Luc Di Gallo, Adjoint délégué à la Ville Zéro déchet, à l'économie circulaire, à la propreté et aux composteurs collectifs.

Réponses de Luc Di Gallo :

Cette situation est due au fait que certains bailleurs et particuliers ne respectent pas la réglementation des horaires de sortie et rentrée des conteneurs. Ces bailleurs doivent s'assurer que leurs services ou leurs sous-traitants respectent ces horaires.

Des réunions de sensibilisation ont eu lieu entre la Ville et les bailleurs sur ce sujet.

Malgré les avertissements et les rappels à l'ordre, Luc Di Gallo constate que les tentatives de dialogue ne suffisent plus. Par conséquent, la Ville a décidé de mettre des amendes qui augmenteront en fréquence et en montant. Il y aura donc des dressages de PV pour non-respect, amende de 135 euros. Ces amendes seront traitées en propre par la Ville et plus par l'intermédiaire du tribunal.

Cependant, Philippe Lamarche précise que lorsque les éboueurs ne passeront pas, les habitants ne seront pas verbalisés.

« Containers laissés dehors 365 jours/an : pleins ou vides, ils ne bougent pas du trottoir : aussi bien au 125 bd Boissière qu'à La Poste ou Auchan [...] ».

Philippe Lamarche rappelle que des amendes de plus en plus importantes sont dressées. Il renvoie au compte-rendu de la Plénière du CQBB avec Loline Bertin du 14/11/2024, dans lequel Loline Bertin indiquait que la Brigade Propreté a dressé pour 1,7 millions d'amendes en 2024.

« [...] Dépôts d'ordures : Ne peut-on pas utiliser les caméras pour identifier les indéclicats ? [...] ».

Philippe Lamarche répond que les caméras ne sont pas faites pour cela.

« Est-il possible d'intervenir au niveau du long local hangar à gauche de Point P, en face de la boulangerie [...] Les déchets débordent en bas, sur le Bd, c'est rempli d'ordures, de cartons, c'est plein de rats [...] ».

Philippe Lamarche se renseigne pour connaître le propriétaire de ce local. Ensuite, il fera nettoyer et sécuriser ce local.

« Est-ce que tous les quartiers de Montreuil ont le même nombre de ramassage des ordures ménagères ? C'est à dire deux comme nous ? ».

Philippe Lamarche confirme qu'il y a bien deux passages hebdomadaires si la rue contient des immeubles, sinon c'est un passage par semaine si la rue ne contient que des pavillons.

« Quel est le rythme et le calendrier de passage des équipes de nettoyage dans notre quartier ? Ce calendrier va-t-il être réadapté avec la livraison des nouveaux immeubles dans la ZAC ? »

Philippe Lamarche va demander le calendrier de passage à Luc Di Gallo.

B. Places de vélos

« Concernant les vélos et les motos, [...] Pouvez-vous faire remettre les places de vélos qui existaient entre 2017 et 2020, ou créer un nouvel emplacement [...] Est ce qu'il est prévu aussi de faire une station Velib dans le secteur ? ».

Philippe Lamarche répond que le Service d'Aménagement et Mobilité Durable dépend d'Olivier Stern, Adjoint délégué à la relation usager, au numérique, et en charge des mobilités, de la Ville cyclable, et du stationnement. Olivier Stern a indiqué que 20 arceaux vélo étaient déjà installés sur les premières places de stationnement en face de La Dhuys et devant la station de bus Etienne Dolet. D'autres seront installés à la fin des travaux de l'îlot F, aux abords du terminus du 124 et du 202, dans la rue du 17 octobre.

C. Ecole Odru

« La sonnerie de l'école Odru est démesurément forte [...] Et parfois, elle se déclenche même en dehors de la présence des enfants ou pendant les vacances scolaires [...] »

Dominique Attia, Adjointe déléguée à l'éducation, à l'enfance, et aux bâtiments, a répondu que la requête sur la sonnerie a été portée plusieurs fois, mais qu'il est difficile de baisser le niveau sonore, car il faut que tous les enfants entendent la sonnerie, même lorsqu'ils sont en récréation.

De plus, l'école a un système qui doit alerter les enfants en cas d'alerte intrusion. La Ville a justement effectué un changement de modèle pour qu'elle s'entende partout. C'est le même système qui est utilisé pour les récréations.

Par ailleurs, le niveau sonore délivré est calibré par la Préfecture.

Donc, il n'y aura pas de changement de niveau. Cependant, la Ville va vérifier que le volume de la sonnerie respecte toujours le cahier des charges.

Par ailleurs, il est normal qu'elle sonne pendant les vacances scolaires, car il y a les centres de loisirs.

« La soufflerie/évacuation d'air sur le toit du bâtiment ne doit pas être aux normes non plus. [...] ».

En ce qui concerne la soufflerie, Philippe Lamarche fera une alerte auprès du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) et des services techniques, afin qu'ils vérifient le niveau sonore. Il suggère que les services pourraient peut-être jouer sur l'orientation de la soufflerie.

D. Rue Sankara

« [...] A quand enfin un respect de la LOI ? Faut-il attendre un drame ? [...] Pourquoi ne pas mettre à minima et rapidement des plots en métal le long du bâtiment comme sur tout le pourtour de la place Colette Lepage.

De plus, il m'est arrivé de ne pas pouvoir sortir mon vélo, car une voiture était stationnée devant la porte... »

Philippe Lamarche indique la suppression prochaine des GBA (Glissière en Béton Armé). De plus, pendant la période estivale, il y aura une dépose de plots pour sécuriser les piétons et empêcher les voitures de stationner de Sankara jusqu'à Montagne Pierreuse.

« BAT 4 et 6, rue Sankara

[...] Dégradations, nuisance, ascenseur parfois en panne plus de 6 mois. C'est le moulin à vent du quartier. Celui dont tout le monde explose les portes. [...]

Sécuriser l'accès au toit [...] ».

En ce qui concerne les squats de jeunes qui vont sur les terrasses, Philippe Lamarche a rencontré Est Ensemble qui a déjà effectué une sécurisation des accès. Mais, cela s'avère insuffisant. Il a constaté que la porte du 1 est de meilleure qualité que celles des 4 et 6. Il a transmis à Florent Guéguen, Président d'Est Ensemble Habitat.

Philippe Lamarche fait cependant remarquer que si les jeunes rentrent aussi facilement, c'est que certains jeunes, qui habitent dans le bâtiment, invitent leurs copains sur la terrasse.

Il finit en indiquant que le Service Médiation va venir pour discuter et trouver une solution avec ces jeunes.

E. Commerçants de la ZAC

« Place Colette Lepage, les commerçants sont vandalisés. [...] Qu'est-ce que la Mairie compte faire pour aider les commerçants et en attirer des nouveaux ? ».

Philippe Lamarche répond que Frédéric Molossi, Adjoint délégué aux commerces, aux marchés et aux relations avec les cultes, a pris contact avec les patrons des magasins. De plus, l'affaire est suivie par la police nationale, qui a des enregistrements vidéo. L'enquête est en cours.

Par ailleurs, la Ville a reçu une pétition des commerçants actuels pour demander des aménagements.

Ainsi, courant juillet, il y aura une installation d'arceaux vélo devant la librairie et le café.

De plus, la Ville a fait une demande de signalétique sur le bd de la Boissière auprès du Département, puisque le boulevard, donc ses trottoirs, appartiennent au Département.

Il reconnaît que peu d'habitants du quartier connaissent la Place Colette Lepage. Il a donc demandé aux services de mettre des panneaux pour indiquer les commerces, de mettre plus d'articles dans le Montreuillois et d'effectuer un référencement sur le site internet de la Ville.

A la remarque d'une habitante sur le fait que le loyer des commerces (murs nus) semble étonnamment élevé, il répond que la Ville est en discussion avec les bailleurs, notamment Nexity, afin qu'ils équipent l'intérieur des locaux. Malheureusement, la Ville ne peut pas racheter des baux commerciaux...

Une habitante propose de faire vivre de manière plus pérenne la Place Colette Lepage en mettant un manège. Philippe Lamarche répond qu'il est difficile de trouver un commerçant qui veuille s'installer là, car, si en été le manège peut bien fonctionner, en hiver cela sera plus compliqué. De plus, il y a un risque qu'il fasse trop de bruit et gêne les riverains.

A la remarque d'une habitante sur le fait que le marché itinérant a périclité rapidement, il le reconnaît, mais précise que ce marché n'a pas trouvé son public.

Une habitante explique qu'un ami essaye de monter une brasserie dans la ZAC, mais qu'il rencontre une grande difficulté administrative à le faire.

Philippe Lamarche s'en étonne et indique qu'il va organiser une rencontre entre Frédéric Molossi et cet entrepreneur.

Une habitante invite tous les habitants à aller dans la librairie, car elle est géniale.

Philippe Lamarche approuve et il indique qu'il a contacté des auteurs pour faire des lectures et des dédicaces.

« [...] Y a-t-il des baux signés ? ».

Philippe Lamarche répond que la Ville ne maîtrise pas les baux de la ZAC. Cependant, il enverra un document avec ce qui est signé, installé, etc.

Le futur centre médical a fait une demande de subvention auprès de la Région, car il rencontre des difficultés de financement.

La boulangerie ferme, car le montant du loyer est élevé et elle n'avait pas assez de clients.

Le Service des finances s'est rapproché de la Ville de Paris pour connaître les amendements mis en place par cette Ville quand les locaux ne sont pas utilisés depuis longtemps.

Sur le grand local commercial, tous ceux qui se sont positionnés ont fait marche arrière. Il est vrai qu'il y a un problème de stationnement sur le bd de la Boissière, qui appartient au Département et qui va être refait.

Cependant, des places de « déposes minutes » ont été faites sur le bd de la Boissière vers la boulangerie et la pharmacie et cela fonctionne. Ainsi, des places de « déposes minutes » seront également faites du côté de la ZAC.

Philippe Lamarche reconnaît qu'il manque des places de livraison, notamment pour la librairie et le café. Cependant, une étude est en cours, afin de permettre aux camions de livrer via un cheminement à partir de la rue René Vautier, mais il faut vérifier que les dalles supportent les gros tonnages...

« Est ce qu'un distributeur de billets de banque est prévu quelque part ? ».

Philippe Lamarche répond que non, car les banques n'en mettent plus.

F. Différents travaux dans le quartier

« [...] Demande d'enlèvement des deux poteaux de chantier qui ne servent plus, puisque le chantier est terminé [...] », sur la rue Edouard Branly, près de la station de métro La Dhuis.

Philippe Lamarche indique que la demande d'enlèvement a été transmise aux services pour que l'entreprise les enlève.

Il précise que la demande concerne également tous les gros blocs restants dans le quartier. Donc, si les habitants constatent qu'il en reste, ils font remonter à l'Antenne qui relancera les services techniques. Et si la Ville doit les enlever elle-même, alors elle enverra la facture aux entreprises.

« Quand sont prévus les travaux rue de la Montagne Pierreuse ? »

Philippe Lamarche répond que, courant 1^{er} trimestre 2026, la rue de la Montagne Pierreuse sera refaite. La partie entre la rue Simone Signoret et la rue Edouard Branly sera alors piétonnisée.

« Quels seront les aménagements prévus au croisement des rue du 17 octobre / rue Toussaint Louverture / rue des Acacias [...] ».

Philippe Lamarche répond que les aménagements devraient être effectués courant 2027 et renvoie au compte-rendu de la Plénière du CQBB avec Gaylord Le Chequer du 06/03/2025.

« Y aura-t-il des poteaux installés sur la piste cyclable au niveau du passage piéton angle rue Toussaint Louverture / rue du 17 octobre comme demandé depuis trois mois ? »

Philippe Lamarche confirme en indiquant qu'ils ont été enlevés par erreur. Il ajoute qu'ils seront à mémoire de forme. Ils devraient être installés pendant l'été.

« [...] Les bordures métalliques ayant été défoncées, elles sont actuellement dans les plantes, et dangereuses pour les piétons. Vont-elles être retirées juste devant le stade ? » (stade Alice Milliat, dans la ZAC).

Philippe Lamarche répond que c'est une réelle difficulté, car des jeunes cassent le portail de l'école Odru, continuent de passer sur le côté et d'arracher les grilles. Les images des caméras sont étudiées par la police et l'enquête est en cours.

« [...] La Ville a-t-elle récupéré la gestion de l'Allée Lucie Wynen et quand ? ».

Philippe Lamarche répond que l'Allée doit être rétrocédée à la Ville pour prendre en main son entretien et l'éclairage. Mais, cette allée étant gérée par deux syndicats, il faut que les deux syndicats signent l'accord.

« [...] Nous demandons le retrait des câbles électriques et des poteaux grâce à l'enfouissement prévu sur tout Montreuil d'ici 2029 avec le Sipperec. ».

Philippe Lamarche explique que la Ville a passé une convention avec le Sipperec (<https://www.sipperec.fr/>) pour échelonner l'enfouissement jusqu'en 2029, mais un certain nombre de câbles sont non enfouissables.

« [...] Passage des Ecoliers défoncé et déformé. Est-il prévu une réparation ? »

Philippe Lamarche répond que ce passage appartient à Est Ensemble Habitat. Cependant, la demande de réparer (stabilisation des sols) a été effectuée.

Hors réunion : la réparation du début et de la fin du Passage a été effectuée.

« La rue Saint-Victor est une rue avec priorité aux piétons, mais la signalisation est peu visible et le dos d'âne pas suffisant. [...] ».

Philippe Lamarche convient qu'il serait souhaitable d'améliorer la signalisation, dont celle au sol.

« Quand les éléments de signalisation et aménagements de chaussée au croisement Aristide Briand/Boissière seront-ils entretenus sur le boulevard de la Boissière ? »

Philippe Lamarche répond qu'il va faire une demande d'intervention.

« *Quand seront appliqués le retrait de la terrasse du bar Marhaba et des étals du Mondial Market sur les trottoirs bd Aristide Briand ? [...] ».*

Philippe Lamarche indique qu'il va relancer la procédure auprès de Loline Bertin, Adjointe déléguée à la tranquillité publique, à la brigade propreté, à la prévention et à la vie nocturne.

G. Jardins ouvriers

« *Des rumeurs circulent sur le fait que les jardins ouvriers vont être rasés pour faire place à toujours plus d'immeubles...comme tous les blocs actuellement en cours. [...] ».*

Philippe Lamarche affirme qu'il s'agit de rumeurs infondées. Le terrain appartient au SEDIF. Ces jardins ouvriers n'ont qu'un bail d'occupation provisoire. Cependant, à ce jour, le SEDIF n'a pas de projet sur ce terrain.

H. Circulation, stationnement et voitures ventouses

« *[...] Rue de la Renardière la zone rouge empêchant l'abonnement pour le stationnement pose problème, les gens affluent dans nos allées (Joyeuses et des Fleurs) pour ne pas payer, tandis que nous nous payons... ».*

Philippe Lamarche rappelle que la zone Rouge entoure des commerces. Il n'y a donc pas d'abonnement pour ne pas emboliser le stationnement par les riverains, mais les habitants doivent prendre un abonnement pour une zone Verte.

« *Vigilance pour la place de stationnement "handicapé" du 129 Boissière très, trop souvent occupée par des gens qui n'ont pas de macaron présent sur le pare bise [...] ».*

Philippe Lamarche indique qu'il va interpellier les ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) et la Police Municipale pour qu'ils verbalisent un peu plus.

« *A quand la signalétique au sol pour les deux arrêts minutes sur le Bd ? A quand la modification des butées des arrêts minutes, trop hautes ? [...] ».*

Philippe Lamarche répond que les panneaux ont été installés. Quant aux butées, les Services vont les réduire.

« *Nombreux véhicules mal garés Rue de la Montagne Pierreuse vers le stade : installations de barrières ? Quelles actions prévues pour arrêter le parking sauvage ? »*

Philippe Lamarche indique que sept véhicules ont déjà été enlevés et que cela va continuer.

« *La circulation rue des Roches est difficile avec les voitures garées des deux côtés, alors qu'il y a des panneaux d'interdiction de stationner. Donc, soit la mairie autorise le stationnement et enlève les panneaux, soit elle les fait respecter. Ou alors elle décide de mettre en place des sens interdit pour que les gens ne roulent que dans un sens. [...] ».*

Il s'agit de la portion entre la rue Emile Beaufils et l'avenue Salvador Allende. Une étude est en cours pour définir le stationnement et la circulation dans cette portion (cf. Plénière avec Olivier Stern).

Suite à une question d'un habitant, Philippe Lamarche explique la suppression d'un trottoir rue Antoinette pour préserver la « zone de rencontre ». Mais les fosses d'arbres non plantées vont redevenir des places de stationnement. La Ville retravaille un certain nombre d'emplacements.

Un moratoire va être réalisé pour ne plus enlever systématiquement les voitures qui stationnement des deux côtés _ dont sur les bateaux. Mais la Ville ne mettra pas de barrières sur les trottoirs pour empêcher le stationnement.

I. Mendicité

« *Que faire pour ces femmes - toutes jeunes mamans avec des bébés et des enfants, et une plus âgée - qui, assises sur le trottoir, mendient ? »*

Philippe Lamarche explique qu'un plan d'actions est en réflexion avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et des associations sur la prise en charge des gens qui sont de plus en plus nombreux à mendier sur la voie publique. Mais, c'est de plus en plus compliqué, car cela demande des moyens que la Ville n'a pas et l'Etat a fortement réduit les financements publics pour recruter des travailleurs sociaux.

J. Plaine de jeux Jules Verne

« Il y avait dans la plaine de jeux Jules Verne deux barrières métalliques amovibles qui faisaient une chicane pour réduire la vitesse des vélos, trottinettes et scooters. Elles ont été enlevées et on a créé une voie rapide propice aux rodéos motorisés [...] ».

Philippe Lamarche explique que ces barrières ont été enlevées pour permettre au Service Propreté de passer avec leur laveuse. Par ailleurs, pour la Fête de quartier, elles étaient aussi enlevées, car elles gênaient l'installation des stands et le nettoyage par le Service Propreté après la Fête.

Un habitant explique que maintenant les motos et les scooters roulent à fond.

Philippe Lamarche en convient, mais qu'il n'existe pas de solution véritable pour stopper les "abrutis".

Une habitante indique que tout le monde connaît les circuits de ces motos et pourtant la Ville ne fait rien. Il en est de même avec certaines voitures qui roulent très vite.

Philippe Lamarche reconnaît ce problème, mais mettre des dos d'ânes ou des coussins berlinois ne fonctionne pas pour les ralentir, et il est impossible de mettre des dos d'âne dans les rues où circulent les bus. Enfin, la Préfecture a refusé, sous le mandat précédent, l'installation de radars en Ville.

K. Déjections canines

« [...] De nombreux habitants de la commune possèdent un chien, mais beaucoup laissent encore leurs animaux faire leurs besoins dans la rue ou dans les nouvelles plantations d'arbres, ce qui pose un réel problème d'hygiène et de respect de l'espace public.

Dans ce contexte, voici les questions :

- Une campagne d'affichage rappelant les amendes nouvellement en vigueur est-elle envisagée ?

- Des espaces canins sont-ils prévus à terme dans la Ville ?

- La mairie prévoit-elle d'installer des bornes de distribution de sachets, comme cela se fait dans de nombreuses communes autour de Montreuil ? ».

Philippe Lamarche répond que des articles ont déjà été publiés dans le Montreuillois, mais pas la pose d'affiche.

Il ajoute que la Mairie n'a pas vocation à distribuer gratuitement des sachets. Par ailleurs, la Ville a déjà fait une expérience à La Noue et à Branly Boissière, avec des résultats très décevants.

A la demande d'un collectif d'habitants porté par un représentant de faire un espace canin derrière le centre de loisirs Jules Verne, Philippe Lamarche répond que cela peut être étudié. Il ajoute qu'il y a déjà sept caniparcs dans Montreuil.

L. Mosquée

« [...] le volume sonore des hauts parleurs de la Mosquée est bien trop élevé [...] ».

Philippe Lamarche répond que la Ville a demandé que cela soit baissé.

M. Nature en Ville

« A quand le débarras des abondants épillets [...] qui représente un véritable danger pour les chiens [...] ».

Philippe Lamarche répond qu'il a demandé à Catherine Dehay, Adjointe déléguée aux parcs, à la nature et à l'animal en Ville, à la végétalisation, et aux jardins citoyens, de réintervenir. Elle lui a répondu que la directrice du Service Espaces Verts va faire son possible pour les retirer des squares et parcs. Cependant, le Service Espaces verts rencontre des difficultés de recrutement de jardiniers, car c'est une profession en tension.

Une habitante complète qu'il faudrait aussi les enlever dans les rues envahies par endroit.

Philippe Lamarche indique qu'il fait remonter cette demande, mais dans la rue, ce n'est pas le Service Espaces Verts qui s'en occupe, mais celui de la Voirie avec deux personnes seulement pour toute la Ville dans sa « Brigade pieds d'arbres ».

N. Vibrations

« [...] *plein d'habitants sur le Bd de la Boissière se plaignent des vibrations de plus en plus importantes [...] ».*

Philippe Lamarche indique qu'une réfection totale du bd de la Boissière est à effectuer et qu'un travail pour qu'il y ait moins de vibrations sera à mener.

O. Régie de l'eau

« *Pourrait-on évoquer les factures de l'eau de Est Ensemble. Le montant a fortement augmenté et plus que deux factures par an. ».*

Philippe Lamarche reconnaît qu'il a été saisi à plusieurs reprises de factures « étonnantes » de la part de la Régie de l'eau d'Est Ensemble, mais il avoue sa totale incompétence en ce domaine. Cependant, il propose aux habitants concernés de constituer un dossier qu'il transmettra à Est Ensemble pour créer les conditions d'une rencontre entre les habitants et Est-Ensemble. Par ailleurs, il invite le CQBB à organiser une Plénière sur le thème de l'eau avec Est-Ensemble.

P. Autour de la ZAC

« *Les riverains vont à contre sens pour rentrer dans les parkings situés Boulevard de la Boissière et Place Colette Lepage : une adaptation de la voirie ou la pose de panneaux sens interdit est-elle prévue ? Les automobilistes concernés vont-ils être verbalisés ? ».*

Philippe Lamarche explique que la Ville travaille sur les sens de circulation et la signalisation.

« *Les PAV (Points d'Apport Volontaire) provisoires sont installés de part et d'autre du passage piéton provisoire Boulevard de la Boissière : l'installation est dangereuse [...] De plus, des véhicules sont régulièrement en double file, rendant le passage encore plus dangereux. [...] ».*

Philippe Lamarche confirme que cette installation des PAV est provisoire.

En ce qui concerne les véhicules mal garés, il a pris contact avec Loline Bertin, qui va faire surveiller ce secteur.

« *Vitesse dangereuse des automobilistes Boulevard de la Boissière : faut-il attendre un accident pour faire installer des ralentisseurs, radars, passages piétons supplémentaires ? ».*

Philippe Lamarche reconnaît que certains roulent trop vite. Malheureusement, il n'existe pas de radar de vitesse en Ville. Il ajoute qu'il y a suffisamment de passages piétons et qu'en mettre d'autres ne ferait pas ralentir ces conducteurs pour autant.

« *De jeunes adolescents, enfants sont régulièrement seuls sur la place Colette Lepage ou aux alentours, tard dans la soirée voire la nuit. [...] Possible de faire venir des animateurs, médiateurs pour éviter que ces jeunes traînent dehors ? Comment sensibiliser les parents au fait que des mineurs n'ont pas à traîner dehors seuls en semaine à 22h ? »*

Philippe Lamarche reconnaît ce fait, mais il indique que cela est au-delà de la compétence de la Mairie. Cependant, la Ville travaille avec des associations et le Service Médiation.

Q. Elus de quartier

« *Quelles sont les attributions et mission de l'élu de quartier ? Quand faut-il le solliciter et comment ? ».*

Philippe Lamarche répond que les habitants peuvent prendre contact avec les élus de quartier quand ils le souhaitent, mais « gentiment ». Par ailleurs, il rappelle que des permanences d'élus de quartier sont organisées.

« *Comment alerter si on constate la présence de dealers ou de la consommation de drogue aux terrasses de certaines établissements ? [...] ».*

Philippe Lamarche reconnaît son impuissance et indique que la Ville dispose de moins en moins d'éducateurs de rues à cause de la baisse des subventions.

R. Plan arbres

« Pourquoi pas d'arbre planté dans la rue Saint Victor ? [...] Si cela n'est pas possible en raison de contraintes techniques, serait-il envisageable d'avoir des bacs plantés, soit gérés par la Ville, soit à disposition des habitants du quartier [...] ».

Philippe Lamarche explique que cela n'a pas été possible de planter dans cette rue à cause des réseaux de câbles enterrés. Il ajoute qu'il est malheureusement impossible de mettre des bacs, car la Ville ne les entretient plus et qu'en plus, les bacs attireraient les rats.

Un groupe d'habitants a envoyé une grosse série de questions (Question 22 dans la liste des questions) concernant le secteur de la rue Antoinette à la rue Auguste Péron (actions à mener, demandes spécifiques des riverains). Vu l'ampleur des questions, Philippe Lamarche propose aux habitants d'organiser une réunion spécifique pour y répondre.

La réunion aura lieu le 23/06/2025 à 19h00 en Salle des Commissions.

S. Groupe scolaire Méliès :

« [...] La construction d'une séparation entre les maisons et l'école est-elle prévue ? [...] Le jardin scolaire sera-t-il ouvert au public [...] »

Philippe Lamarche reconnaît qu'une réunion publique devait être organisée, mais qu'elle n'a jamais eu lieu. Une réunion de présentation du chantier est organisée par Dominique Attia le 28 juin, mais elle est réservée aux représentants des parents d'élèves. Il va demander à Dominique Attia d'organiser une autre réunion plus large.

L'école sera clôturée, mais le long de la sente qui la sépare des pavillons, il n'y aura pas de murs côté pavillons.

T. Bar O'Bitoque

« Il est de notoriété publique depuis plusieurs années que le bar O'Bitoque pose de nombreux problèmes aux riverains. [...] : nuisances sonores [...], nuisances liées au stationnement [...], nuisances liées aux clients du bar [...]. Et améliorer le niveau de nettoyage de la rue de la Renardière [...] ».

Philippe Lamarche indique qu'une demande d'exécution avec injonction a été effectuée auprès de la Préfecture. La procédure est en cours. Si les problèmes persistent, une fermeture administrative provisoire aura lieu. Puis, si cela continue, une fermeture administrative permanente sera prononcée.

La séance est levée vers 22h04.